



Le GUIDE de la MÉDIATHÈQUE

HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi 15h-18h30

Mercredi 10h-12h

14h-18h30

Vendredi 15h-18h30

Samedi 14h-17h30

Été : horaires publiés à partir de juin

Mail George Sand

49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou

Tél. : 02 41 93 35 30

Mail : mediatheque@ville-stbarth.fr

Site Internet : www.ville-saint-barthelemy-anjou.fr

S'INSCRIRE

Moins de 18 ans :

- Remplir une fiche d'inscription et d'autorisation parentale disponible à l'espace jeunesse.

Plus de 18 ans :

- Remplir une fiche d'inscription sur place.
- Un justificatif de domicile et, le cas échéant, un justificatif de moins de 3 mois pour bénéficier de la gratuité (minima sociaux, lycéen, étudiant et apprenti.)

Tarifs :

Inscription annuelle	Bartholoméens	Hors commune
Enfants (jusqu'à 18 ans)	GRATUIT	GRATUIT
Demandeurs d'emploi et minima sociaux, lycéen, étudiant, apprenti	GRATUIT	GRATUIT
Adultes (plus de 18 ans)	12 €	30 €

EMPRUNTER

La carte d'inscription est obligatoire et renouvelable à la date d'échéance.

- **12 documents par carte**
- **Pour une durée de 3 semaines**
- **Boîte de retour ouverte 7 j / 7**
- **3 réservations possibles par carte.**

SE CONNECTER

2 postes fixes et 3 tablettes sont disponibles gratuitement.

La médiathèque propose une programmation culturelle régulière en direction de tous les publics * :

**P'TITS RACONTAGES – PROJECTIONS – ATELIERS NUMERIQUES –
EXPOSITIONS – SPECTACLES - ATELIERS GRAPHIQUES - LECTURES - PRIX
LITTERAIRES**

*** Programmes et informations disponibles à l'accueil et sur le site
<https://www.ville-saint-barthelemy-anjou.fr/>**

Médiathèque de la Ranloue



De chez vous, vous pouvez :

- **Consulter la base de données de la médiathèque.**
- **Réserver des documents et consulter votre compte lecteur :**

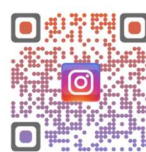
Votre identifiant :

Initiale du prénom collé à votre nom de famille (ex : xdubois)

Mot de passe : il est envoyé par mail au moment de l'inscription

- **Vous informer et Réagir**

Site Internet de la ville, le Facebook et l'Instagram de la médiathèque,



VOTRE MÉDI@THÈQUE NUMÉRIQUE chez vous en quelques clics
Accédez gratuitement à de nombreuses ressources, numériques grâce
à la médiathèque départementale.

RENDEZ-VOUS SUR

https://bibliopole.maine-et-loire.fr/inscription_ressources_numeriques



	Cinéma en ligne : Médiathèque Numérique Accédez à plus de 6 000 vidéos depuis votre ordinateur, tablette ou mobile ! Le catalogue est constitué des programmes d'Arte (documentaires, spectacles, émissions phares, cinéma...) et de la collection d'Universciné (films français et étrangers).	Forfait de 5 crédits par mois
	Se former et apprendre : Toutapprendre Formez-vous et apprenez à travers des centaines de cours en ligne. Toutapprendre vous propose un riche catalogue pour le développement des compétences personnelles de chacun.	Accès illimité
	Lire la presse : Bouquet presse de Toutapprendre Lisez des journaux et magazines dans leur intégralité où et quand vous voulez : le bouquet presse de Toutapprendre est également accessible sur tablette et smartphone ! Découvrez plus de 300 titres de presse dans tous les domaines.	Accès illimité
	Écouter de la musique : diMusic Écoutez plus de 6 millions de morceaux de musique issus de labels indépendants.	Accès illimité
	Regarder du théâtre : Opsis TV Accédez à un catalogue varié de pièces de théâtre, des grands classiques aux sélections du festival d'Avignon en passant par les œuvres contemporaines. Un accès simple et rapide à plusieurs centaines de captations de spectacles et documentaires éditorialisés, et à un contenu évolutif qui s'enrichit chaque mois de nouvelles captations.	Accès illimité
	Pour les plus jeunes : Ma petite médiathèque Accédez à une offre jeunesse dédiée aux enfants de 3 à 12 ans. Films d'animation, documentaires, livres, jeux, musique... des milliers de contenus issus du catalogue d'ARTE et d'une sélection d'éditeurs jeunesse incontournables.	Accès illimité
	Télécharger des livres numériques : PNB Empruntez et lisez des livres numériques sur vos supports préférés (liseuse, ordinateur, smartphone ou tablette).	3 prêts simultanés, dans la limite de 10 prêts par mois